

Environnement et règles d'exploitation des centres de recyclage de déchets du BTP

Objectifs

Assurer le fonctionnement d'un centre de recyclage du BTP par la maîtrise des techniques et des règles d'exploitation.

Public Visé

Responsables de sites, chefs d'exploitation ou personnes appelées à exercer cette fonction.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Avoir une première expérience professionnelle dans l'activité de recyclage

Parcours pédagogique

1. Les différentes catégories de déchets et leur destination
 - Les différents déchets, leur classification, leur destination
 - Les différents matériaux reçus pour valorisation du secteur bâtiment et Travaux publics : béton de déconstruction, pierre, verre, etc.
2. Les textes réglementaires en vigueur
 - Les textes réglementaires applicables aux installations de recyclage
 - Procédure d'ouverture de site
 - Dossier ICPE
3. Le mode de fonctionnement d'une installation de recyclage
 - La procédure d'admission des déchets sur le site : bon de livraison, registre de refus des entrées, traçabilité
 - Le tri des matériaux reçus
 - Le mode de séparation et de stockage des produits
 - L'organisation de la plateforme de recyclage
 - Les différents niveaux de contrôle d'acceptation des déchets : visuels, essais, mode opératoire, les moyens techniques
 - Le choix d'implantation d'un site
4. Les points clés d'un bon fonctionnement d'une installation de recyclage
 - Procédures de contrôle
 - Sécurité du site

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes catégories de déchets et leur destination
- Identifier les textes réglementaires applicables
- Décrire les principes de fonctionnement d'un centre de recyclage de déchets du BTP
- Effectuer un diagnostic de fonctionnement d'un site et élaborer un plan d'action

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés, échanges, supports audiovisuels.



Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 7 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CHAQUI
Responsable Formation Carrières et Matériaux